

Groupant plusieurs municipalités de Richelieu

Projet d'un plan régional de protection contre les incendies

SOREL (L.B.) — Un comité provisoire formé de deux représentants de plusieurs conseils municipaux du comté de Richelieu doit être mis sur pied prochainement, en vue d'étudier le projet de mise en commun du service de protection contre les incendies sur un plan régional.

C'est le conseil municipal de la ville de Sorel qui a pris l'initiative de ce projet, en réunissant à l'hôtel de ville de Sorel les maires et plusieurs conseillers de Sainte-Anne et Saint-Pierre-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire et Saint-Ours-Paroisse. La ville de Saint-Ours et les municipalités de Yamaska Est et Yamaska Ouest avaient été invitées mais n'ont pu participer à cette première réunion.

La décision de former ce comité provisoire a été prise au cours de cette première réunion. Chaque conseil municipal intéressé doit procéder à sa prochaine assemblée, soit au début d'octobre, à la nomination de

deux délégués officiels destinés à devenir membres du comité provisoire.

Le maire Luc Poupart a d'abord expliqué aux personnes présentes les raisons de cette rencontre, insistant sur l'importance de régionaliser les services municipaux, et en premier lieu, le service de protection contre les incendies. Le greffier de la ville de Sorel, M. Georges Zakaib, a ensuite présenté le projet d'entente dans ses grandes lignes, pour ensuite répondre aux questions des participants avec le gérant municipal, M. Théodore Bardier.

Avec ce projet, la ville de Sorel mettra à la disposition de la communauté régionale l'équipement contre l'incendie qu'elle possède déjà, y compris l'échelle aérienne qu'elle doit acheter prochainement. D'autre part, l'administration du service sera confiée au futur comité régional. Les frais d'administration et d'entretien seront à la

charge de chacune des corporations municipales qui acceptent de participer à ce projet, selon une formule à déterminer.

Pour la période de l'entente, qui pourrait être d'une durée de cinq ans, la ville de Sorel sera seule à posséder officiellement tout ce qui servira à ce service commun d'incendie: poste de pompiers, camions à incendie, équipement et accessoires. Elle sera aussi responsable de l'achat, de l'entretien, de l'administration de tout l'équipement d'incendie et des accessoires actuellement en possession et de tout nouvel équipement et accessoire à acquérir.

Toutes les dépenses majeures d'achat, d'entretien ou de renouvellement de machineries ou d'accessoires devront toutefois être décrétées par règlement de chacun des conseils municipaux concernés.

Il n'y aura qu'une brigade de pompiers pour desservir tout le territoire et y combattre tout incendie qui s'y déclare. Cette

brigade sera sous l'autorité du chef actuel des pompiers de Sorel. Ce dernier verra à l'organisation de la brigade, participera à la sélection des pompiers, verra à l'entretien de l'équipement, fera les inspections de prévention des incendies et aura la direction entière des manoeuvres au cours des incendies.

Les pompiers pourront être choisis dans l'une ou l'autre des municipalités participantes au service régional.

En ce qui concerne le financement, les sommes d'argent que la ville de Sorel aura à payer, en sus des octrois gouvernementaux obtenus, pour les dépenses capitalisées ou l'achat d'équipement ou d'accessoires, seront réparties entre la ville de Sorel et les municipalités.

Le coût d'opération de la brigade commune des incendies comprenant frais d'entretien, les salaires du chef de la brigade et des pompiers, le chauffage, l'électricité, les assurances, etc., formera un montant global annuel qui sera réparti, à la fin de chaque année, entre les corporations municipales concernées, selon une formule à établir.

Soulignons que ce projet n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié par chaque conseil municipal qui participera à l'entente et après avoir reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale du Québec.

Ont participé à la rencontre à l'hôtel de ville de Sorel le maire Diogène Caplette et les conseillers Gaston Marchand, Julien Descheneaux et Alfred Pélouquin de Saint-Pierre-de-Sorel; les conseillers Romulus Paul, René Cardin et Fernand Guévremont conseillers de Sainte-Anne-de-Sorel et le secrétaire Peter White; le maire Armand Pélouquin et les conseillers Gilles Daunais, Frédéric Lavallée, Roland Daoust, Georges Cournoyer, Albert Antaya et Armand Dufault et le secrétaire Oscar Bardier; le maire Fernand Millette et les conseillers Arthur Arsenault, Jean-Louis Gosselin et Guy Arpin de la paroisse de Saint-Ours; le maire Jean-Paul Latraverse et les conseillers Elloi Lemoine et Louis Lemoine de Saint-Robert et le secrétaire Aggée Pelletier.



Quelques organisateurs examinent les sillons faits par la charrue de M. Eric Brock, de Richmond, lors du concours annuel de labour à Arthabaska dimanche. Ce sont, dans

l'ordre habituel, MM. Richard Fournier, Florent Blanchet, Germain Verville, et Paul Ratté. (Photo Laurier Gardner)

Groupant une soixantaine de personnes de Princeville

Renouvellement de contrat pour les salariés des chaloupes

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le syndicat national des salariés des chaloupes de Princeville est arrivé à une entente sur le renouvellement de la convention collective de travail avec la compagnie Canadian Boat Mfg Ltd. L'entente est pour une durée de deux ans à compter du 8 août 1971 et couvre environ 60 employés. Certains changements ont été apportés sur les clauses normatives. Entre autres, la rémunération selon le plan boni qui n'était pas assujettie à la procédure de grief, sera désormais et ce jusqu'à l'arbitrage.

Les salaires

Sur les clauses salariales, les employés obtiennent des gains de l'ordre d'environ \$0.42 l'heure en moyenne par employé et ces gains sont répartis comme suit:

Des augmentations générales à quatre dates précises: de \$0.09 l'heure à compter du 8 août 1971, de \$0.06 l'heure à compter du 8 février 1972, de \$0.09 l'heure, à compter du 3 août 1972, de \$0.11 l'heure à compter du 8 février 1973.

En plus des augmentations de salaire, les employés obtiennent une amélioration quant à la participation de l'employeur à l'assurance-groupe.

La semaine de travail est réduite de 45 heures à 44 avec pleine compensation. La réduction des heures de travail entre en vigueur la semaine du 20 septembre, soit cette semaine.

Autres gains

Un congé payé additionnel est obtenu pour porter le nombre de huit à neuf congés; il sera accordé le jour de la fête de l'Action de grâce, en octobre 1972 seulement.

Le régime de vacances est, lui aussi, modifié. Les employés seront payés comme suit pour leurs vacances: moins de trois années d'ancienneté, 4 pour cent et 10 jours, trois ans mais moins de 8 ans, 6 pour cent et 10 jours, huit ans et plus, 7 pour cent et 10 jours également.

Une nouvelle clause qui concerne les congés pour deuil a été ajoutée et les employés recevront un jour de congé payé à l'occasion du décès du conjoint,

d'un enfant, du père, de la mère, du frère ou de la sœur.

Les responsables

Les négociations pour le syndicat étaient conduites par M. Lucien Demers, conseiller technique de la Fédération de la métallurgie et des mines. Ce dernier était assisté des personnes suivantes: M. Gérard Hamel, président du syndicat, M. Lauréat Marcoux, vice-président du syndicat, M. Gilles St-Pierre, M. André Naureaui.

Du côté patronal, les négociations étaient conduites par M. Jean Lesage, gérant de la compagnie, assisté de MM. Gilles Létourneau, gérant du personnel, et Louis Trépanier, responsable de la production.

Les représentants de Richmond en vedette

Le concours annuel de labour obtient un succès à Arthabaska

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le concours annuel de labour a obtenu un franc succès, dimanche à Arthabaska. Plus de 1,700 personnes ont pu admirer le travail fait par les 17 concurrents. Les organisateurs de la journée, MM. Germain Verville, Florent Blanchet, Paul Ratté, Richard Fournier et René Cormier se sont dits heureux des résultats.

Les gagnants

Dans la première catégorie, soit les garçons et filles de 13 à 17 ans: Caven Goodfellow de

Richmond a mérité les honneurs, suivi par Bernard Croteau d'Arthabaska, Bryan Brock de Richmond et Eric Brock de Richmond également.

Dans la deuxième catégorie, soit toutes personnes qui n'ont jamais concouru dans une compétition régionale ou provinciale: Sydney Mills de Richmond s'est classé premier, suivi de Roger Croteau d'Arthabaska, Charles Goodfellow de Richmond, Marcel et Gérard Gagné d'Arthabaska.

Dans la troisième catégorie, soit pour les spécialistes: un autre labourer de Richmond a gagné la première place, soit Donald Goodfellow, suivi de deux autres de Richmond, Farry Cinnamon et Melvin Brock.

Prix de présence

Cinq personnes ont gagné des prix de présence: M. Mario Houle de R.R. 5 de Victoriaville, Mlle Nicole Blanchet de Princeville, MM. Gaëtan Larocque, Pierre Verville et Bertrand Blanchet de Danville, Arthabaska et Princeville.

Le juge

M. Bernard Levac, agronome, avait la lourde responsabilité de déterminer les gagnants des diverses catégories. La compétence de M. Levac incite certainement les participants à revenir l'année suivante.

Notons que ceux qui n'ont pas eu de trophée ont quand même aidé au succès de la journée: M. Marcel Pothier, gérant de la meunerie Coop agricole les en remercie.

Une fillette fait une chute

CONTRECOEUR (L.B.) — Une fillette de trois ans, qui est tombée du balcon du deuxième étage de la maison de ses parents, dimanche soir, s'en est tirée avec contusions légères et un choc nerveux. Il s'agit de Sylvie Lefebvre, fille de M. Roger Lefebvre, du 204 rue Charron à Contrecoeur.

La fillette jouait sur le balcon quand, à l'occasion d'un faux mouvement, elle a passé par-dessus la rampe pour tomber dans le parterre.

C'est l'autopatrouille de la police de Contrecoeur, conduite par le policier Rousseau, qui a transporté la fillette à la salle d'urgence de l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Assemblée du PQ-Arthabaska

VICTORIAVILLE (L.G.) — Dans un communiqué que le secrétaire du Parti québécois d'Arthabaska transmettait hier, on lit que la prochaine assemblée du PQ-Arthabaska aura lieu au local du syndicat, le 24 septembre à 20 heures. Il y aura alors élection d'un nouvel exécutif pour l'année 71-72 et aussi le discours du président qui y sera élu.

Le plus jeune député de l'histoire du Québec, M. Claude Charron, de Montréal-St-Jacques, sera pour l'occasion l'hôte de cette association du comté. Il semblerait que les membres du parti attendent avec impatience la venue de cet orateur puisqu'il a promis un discours "surpri-



Êtes-vous encore réduit à ce genre d'intimité pour téléphoner en paix? Un téléphone, c'est bien, deux c'est mieux!

Un téléphone supplémentaire,

signe de vie plus intime.



Bell Canada

éditorial

Un ultimatum qui ne peut être pris à la légère

Les policiers de la Sûreté du Québec viennent de lancer un ultimatum au gouvernement: s'ils n'obtiennent pas le paiement du temps supplémentaire qu'ils ont effectué durant la crise d'octobre 1970 ainsi qu'une série d'avantages relatifs au fonds de pension et à leurs horaires de travail, ils pourraient déclencher un arrêt de travail dimanche prochain.

Un débrayage a été évité de justesse dimanche, alors que 450 membres de cette force policière se sont réunis à Drummondville pour étudier le jugement rendu vendredi dernier par le juge Allen Gold.

On se rappelle que les policiers, par la voie de leur association, avaient réclamé le paiement à salaire et demi des 5.000 jours de temps supplémentaire (40.000 heures) faits lors de l'affaire Cross-Laporte.

Pour sa part, le ministère de la Justice du Québec avait offert aux policiers de leur remettre en congés ces jours additionnels de travail et selon le barème du temps régulier.

Appelé à trancher ce litige, le juge Gold a tout simplement donné raison au gouvernement, ce qui, aux dires des policiers, les prive d'une somme de \$500.000.

On sait que les policiers municipaux qui ont effectué du temps supplémentaire au cours des événements d'octobre ont été rémunérés. Il en a même coûté \$1.000.000 aux municipalités du Québec.

Il ne saurait donc y avoir deux poids, deux mesures. Les demandes des policiers de la Sûreté du Québec sont pleinement justifiées.

Le dernier arrêt de travail de policiers s'est produit à Montréal le 7 octobre 1969. A la lumière des effets néfastes occasionnés par le débrayage des policiers de Montréal, la loi qui interdit la grève aux agents de la paix a été remaniée de telle façon qu'un arrêt même partiel du travail est strictement illégal. Par ailleurs, cette loi leur permet toujours de se constituer en syndicat.

Ainsi donc si les policiers provinciaux décidaient dimanche prochain un débrayage total ou même simplement partiel, leur action serait parfaitement illégale.

Une telle décision est impensable, tellement elle pourrait produire des effets désastreux. Par ailleurs, si le gouvernement persiste à demeurer sur ses positions, il devra prendre toutes les précautions nécessaires pour

protéger adéquatement la population. Cela signifie qu'il devra faire appel une autre fois à l'armée.

Nous espérons de tout coeur qu'un compromis surviendra d'ici dimanche prochain.

Les policiers provinciaux, notamment en ce qui concerne le temps supplémentaire effectué durant la crise d'octobre, ne demandent pas la lune. Ils demandent tout simplement d'être traités sur le même pied que les policiers municipaux, ce qui nous semble très raisonnable.

Tous les groupes ou associations qui jouissent d'une force de frappe devraient faire pression sur le gouvernement afin de l'inciter à rendre justice aux policiers de la Sûreté du Québec qui, durant les jours sombres d'octobre 1970, n'ont pas hésité à répondre à l'appel et à assurer à la population la protection supplémentaire qu'exigeait la situation explosive que connaissait le pays.

Nous comprenons qu'une somme de \$500.000 est en jeu et que le gouvernement, dans la conjoncture économique actuelle doit administrer avec parcimonie. Mais d'autre part, il doit administrer avec justice et équité.

Sylvio SAINT-AMANT



analyse

Bécancour, la ville Cendrillon, se fera-t-elle damer le pion?

BÉCANCOUR — Bécancour, ville "Cendrillon" du Québec, où le gigantisme, les investissements onéreux et importants sont monnaie courante, se fera-t-elle damer le pion par une voisine concurrente qui veut retirer elle aussi une part du gâteau? On peut se poser la question à la suite du refus de la majorité du conseil de la ville d'accepter la construction de 210 logements dans le futur centre-ville, et à l'annonce presque simultanée de la construction d'autant d'unités d'habitation à Trois-Rivières-ouest.

Les membres du conseil municipal de Bécancour rejettent en effet le 1er septembre dernier ce projet de construction des plus importants pour la première phase de la création

par Pierre Manseau

d'un véritable centre-ville. Plus de deux ans d'efforts soutenus et de travail tombent ainsi à l'eau. Quelles qu'en soient les causes, si insondables soient-elles, cette décision plonge la nouvelle ville de Bécancour dans une situation rétrograde. On recule ainsi d'un pas, ou du moins on adopte un statu quo impardonnable.

A Trois-Rivières-ouest

Pendant que toutes ces tergiversations avaient cours à la table du conseil depuis fort longtemps, Trois-Rivières ouest prenait une bonne tête d'avance et lançait pour plus de \$2.500.000 de logements. Déjà leur processus est bien amorcé, les cadastres se font et l'on prévoit l'ouverture de plusieurs chantiers dès cet automne. Quelques-uns sont déjà en action. Pendant qu'à Bécancour on manquait royalement le bateau ce soir du 1er septembre dernier, de l'autre côté du pont Laviolette, il y a certainement une foule de gens qui se frottaient silencieusement et intérieurement les mains.

Pourquoi Trois-Rivières ouest s'embarque-t-elle dans un tel projet? Une réponse peut venir spontanément: "Emmenez-en des industries à Bécancour, et l'on s'occupera du reste nous autres ici", faisait remarquer il n'y a pas si longtemps un fonctionnaire de cette ville. On ne doit plus se demander où va la population que Bécancour ne peut conserver chez-elle, faute de logements à offrir et de tout ce que cela comporte.

Il n'est pas normal qu'une région comme Bécancour ne puisse se donner les instruments afin de conserver sur place ses travailleurs. Il est encore moins normal qu'à cause de situations administratives ambiguës, l'incidence économique des salaires gagnés à Bécancour fasse le profit des villes avoisinantes où ces travailleurs doivent presque par obligation aller résider. Sur ce dernier point, Nicolet peut se faire pratiquement le même reproche. Il serait intéressant de voir combien de personnes travaillant à l'Institut de police à Nicolet demeurent à Trois-Rivières.

Comment se fait-il que Bécancour ne soit pas capable devant l'évidence même, de se donner des réalisations concrètes dans le domaine de l'habitation et conserver ainsi sur place un apport important de l'économie? On pourrait se demander aussi ce que pou-

vaient bien faire les quelque 300 personnes qui assistaient à la séance historique du 1er septembre dernier. Comment a-t-on pu, aussi manifestement, ignorer la volonté populaire? Auront-ils été les victimes impuissantes d'un système de représentativité mal perçu?

Chance ratée

Il y avait pour sûr plusieurs façons d'aborder le projet de ce centre-ville. N'aurait-il pas mieux valu pour tout le monde que cela se fasse intelligemment en laissant de côté les situations particulières et aborder le tout avec une dimension collective. Cette chance ratée par ce qu'on pourrait poliment appeler un moment de distraction voire involontaire, représentait un apport considérable à l'économie de tous les secteurs. Tout en marquant le pas à un début de développement qui semble-t-il n'aurait fait que s'accroître.

Se prépare-t-on ainsi à faire régler les problèmes de régie interne par d'autres? Et ces autres justement n'entendent tout probablement pas à rire. Le gouvernement provincial peut facilement se donner les outils lui permettant de travailler à l'aise et de développer Bécancour malgré tout. Bien sûr on parlera alors d'ingérence, d'attitude antidémocratique, etc... Est-ce qu'on ne l'aura pas cherché un peu?

Les élections s'en viennent

Novembre approche à grands pas, et les élections municipales aussi. Cette élection pourrait bien être la plus importante de la jeune histoire de Bécancour. Pour cette raison, il est de toute première importance que la population se rende aux urnes en majorité afin de créer un climat de représentativité digne d'une administration municipale.

L'importance de cette élection vient aussi du fait que les autorités gouvernementales attendent semble-t-il la nomination du nouveau conseil avant de décider quel que ce soit à Bécancour. Advenant le cas où la prochaine élection ne réglerait pas le cas du malaise au sein du conseil, le gouvernement pourrait bien intervenir directement sur les décisions prises par la suite.

Evidemment la meilleure solution serait que tout marche comme sur des roulettes. Mais pour en arriver là, il faudrait nécessairement que les édiles abordent leur rôle avec une dimension collective pour l'ensemble de leur administration. Et ce, tout en gardant bien en vue la destinée extraordinaire à laquelle est voué leur ville. De plus, il est primordial que les élus du peuple croient profondément à leur travail et justement à ce développement auquel est appelé l'ensemble du territoire, tout en y travaillant de façon positive.

Bécancour qui n'avait semble-t-il que des gestes heureux et positifs jusqu'à maintenant, prouve une fois de plus que l'erreur est humaine. Pour mener à bien une entreprise, un défi comme la ville de Bécancour en est un, il faut drôlement savoir où l'on va. Pour y parvenir, il faut des hommes qui ont la foi en leur travail et prennent les moyens positifs d'être efficaces. L'occasion sera fournie au début de novembre prochain pour rétablir la situation.

point de vue

Le dilemme Québec-Ottawa

La "bataille" Québec-Ottawa qui s'est engagée autour des allocations familiales peut sembler à première vue être une dispute de technicalités sans importance. Mais, étudiée en profondeur, on doit admettre que de son dénouement dépend l'avenir des relations fédérales-provinciales avec toutes les conséquences qui en découlent.

Par suite de la position adoptée par le Québec à la conférence de Victoria et qui demeure à peu de différence près depuis, les deux gouvernements se retrouvent dans un sérieux dilemme.

Il s'agit d'en arriver à un compromis qui ne pourra faire autrement que de comporter une véritable volte-face de l'un ou l'autre. Le dilemme est donc de savoir si Ottawa peut se permettre d'accorder un quasi-statut particulier au Québec, et, d'autre part, si le premier ministre Robert Bourassa peut céder, après s'être tellement avancé sur un point qui constitue une réclamation constante du Québec depuis le début des années '60.

Il est certain que dans un cadre plus partisan, les libéraux se retrouvent coincés entre l'arbre et l'écorce à l'approche d'une élection fédérale.

Il sera difficile, dans un tel contexte, que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau

puisse céder au Québec pour susciter fort probablement le mécontentement du reste du Canada. Déjà, cette semaine, il avait répondu publiquement d'une façon catégorique qu'il ne pouvait reconnaître au Québec le pouvoir de dresser la liste des bénéficiaires et les montants des allocations qui devaient émaner d'Ottawa. Il est clair que cette conception réduirait Ottawa à un simple rôle de commis agissant pour le Québec, ce qui rendrait en même temps tout à fait impossible l'établissement de normes véritablement nationales.

D'autre part, il faut se rendre bien compte que si le Québec est débouté, le gouvernement Bourassa ne pourrait pas parler de "fédéralisme rentable" ou de "fédéralisme décentralisé". Dans un tel contexte il en arriverait vite à glisser sur des positions le rapprochant de celles déjà adoptées par le gouvernement de l'Union nationale.

En pratique, le Québec veut présentement, dans une certaine mesure, obtenir une plus grande souveraineté sur son territoire. Cette position accolée à la juridiction sur les allocations familiales fut celle qui a été adoptée pour la première fois au début des années 60 par nul autre que René Lévesque, alors ministre libéral, et par la suite par les ministres des affaires sociales de l'UN.

Comment trancher le noeud gordien? Tel-

le est la question qu'on se pose dans les cercles libéraux vu que toute solution débouchera sur des conséquences graves, que ce soit sur l'avenir du gouvernement central ou sur celui du Québec.

On a tout lieu de croire en effet que si Québec obtenait gain de cause en cette matière, que fort de cette première "victoire" il serait fort tenté de revenir à la charge. Il pourrait le faire soit en matière sociale avec la formation de la main-d'oeuvre, ou dans d'autres secteurs tels celui de la transmission et de la diffusion par câble qui fait déjà le sujet d'un litige fédéral-provincial. Ottawa peut donc avoir raison de craindre qu'un premier accommodement entraînerait presque à coup sûr un émiettement du Canada puisqu'il accorderait une plus grande "souveraineté" au Québec.

Le problème a été mal posé et il le fut au mauvais moment à Victoria. Depuis ce temps, cette question qui, il faut se le rappeler, a mis un terme au processus de révision constitutionnelle est demeurée la "patate chaude" des deux gouvernements qui réalisent bien que tout compromis sera vu comme compromission par les uns ou par les autres.

Claude La Vergne
Dimanche-Matin

votre opinion

Nettoyons la place

La vague de films érotiques et de violences dans notre province devrait susciter chez les catholiques que nous sommes, une réaction immédiate.

Le journal Le Soleil de Québec, a communiqué la nouvelle des efforts fort louables de Mgr Lavoie et Me C.E. Cantin, C.R., ex-assistant procureur de la province de Québec, dans une lettre à la "Tribune Libre" du Soleil, disant entre autres propos:

"Demandons-nous honnêtement, si l'on est vraiment fier d'avoir transformé le Bureau de la censure du cinéma et des publications en un office de surveillance que monsieur André Guérin devrait avoir honte de diriger. Il se glorifie au contraire de son inaction totale.

"N'est-il pas vrai que son rôle consiste à ne rien faire, à ne rien dire et à se laver les mains des ordures pornographiques qui tiennent l'affiche de tous les cinémas québécois, ou à regarder d'un oeil béat l'étalage monstrueux des livres, images et journaux lubriques qu'on trouve dans toutes nos tabagies ou pharmacies du coin.

"Et le pire, c'est que c'est au nom de la culture... de la liberté... et de l'auto-censure qu'on permet à notre jeunesse... et à quelques vicieux (Desmarais dixit)... de se rouler dans cette boue! La population saine de cette province n'ose plus élever la voix; elle est navrée de ce qu'elle voit et entend; elle en a la nausée, mais elle craint de se faire ridiculiser, comme il est d'usage en ces matières. C'est pourquoi, il ne se trouve plus que quelques "cinglés" pour exiger des mesures qui feront respecter la morale publique et le châtiement légal de ceux qui font métier, en l'an

de grâce 1971, de souiller l'âme de tout un peuple".

Il faut c'est certain nettoyer la place de toute cette ordure pornographique. Divers moyens sont à notre disposition:

- a) lettre personnelle à Monsieur le député à Québec
- b) lettre personnelle à Monsieur le ministre de la justice à Québec.
- c) lettre personnelle à Monsieur le premier ministre à Québec.

Quel que soit le mode de communication écrit utilisé, il faut que ça bouge dans la province, si nous voulons vraiment nettoyer la place publique. Nous ne travaillons pas pour nous, mais pour nos jeunes, l'avenir du pays.

Serons-nous moins courageux que nos prédécesseurs!

Claude MORIN
1570 Chemin Lucerna
Montréal 305

Cours du soir

J'aimerais attirer votre attention sur les cours du soir dispensés aux adultes par la régionale des Vieilles Forges et sur le fait qu'il pourrait s'en donner de plus intéressants encore si le nombre de candidats inscrits était suffisant, c'est-à-dire 15 pour ouvrir une classe; et ceci à un coût très minime soit \$6 pour chaque cours.

Par exemple, on nous parle dans le prospectus d'histoire de l'art, histoire de la musique, matières juridiques, philosophie, psychologie, sociologie etc., mais ces cours ne se donneront pas faute de candi-

dates. On me dit cependant qu'on dispense un cours de relations humaines à raison d'un soir par semaine, au coût de \$6.

Probablement que comme moi, beaucoup d'adultes connaissent l'existence des cours du soir, mais ignorent la nature de ces cours; c'est pourquoi j'ai voulu en parler aujourd'hui afin qu'on puisse former des classes et se cultiver à aussi peu de frais.

Alors vous de Trois-Rivières qui êtes intéressés à parfaire votre culture, vous pouvez vous enregistrer à la polyvalente de La Salle sur le boul. des Forges, lundi, mardi, ou mercredi prochain les 20, 21, 22 septembre et les cours débiteront la semaine suivante.

Au revoir, aux cours
"Etudiante du soir"

Noblesse de pied

Toujours plus près de la terre semblent nous dire les différentes compagnies, par leurs têtes dirigeantes, il va de soi, afin de nous prouver qu'elles ont les pieds ancrés au sol. Sous entendant par la même occasion qu'à l'autre extrémité du tronc, la tête est bien placée sur les épaules.

Après les mises à pied déplorées par nos divers syndicats et considérées comme catastrophiques pour le père de famille nombreuse, presque au même titre que celui qui arrive sur la planète avec un pied-bot, il y a maintenant une caisse qui n'est pas une banque mais tout aussi populaire, qui se vaut "les pieds sur terre", et informe sa clientèle en lui conseillant de ne pas se laisser aller à vivre sur un trop "grand pied".

Ne voulant pas se faire couper l'herbe sous le pied, une compagnie bien connue avise ses clients que ses services "à pied" sont assurés par des "gars qui n'ont pas les pieds dans la même bottine".

Ce qui revient à dire qu'ils n'ont pas les pieds dans les plats et, qu'exerçant leur métier avec un tel souci de perfection, alliant la rapidité à l'efficacité, ils en sont devenus de véritables professionnels qu'il ne faudra plus identifier dorénavant à la "piétaille".

Rosario BEGIN

Soit dit en passant...

"Y a-t-il des personnes qui peuvent vraiment penser un seul instant que nous consentirions à abandonner notre langue et notre culture sous prétexte que pour être un le Canada doit être de

langue anglaise? Je dis bien franchement et bien carrément que nous ne pouvons accepter l'unité à un tel prix."

Jean Lesage

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
En Colonne du Québec, ou à n'y pas				
invasion par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada				
et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE Presse Canadienne, Agence France Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée, Courrier de la deuxième classe, Enregistrement No. 0746

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée FONDE LE 30 OCTOBRE 1920

ANNONCES CLASSEES

Trois-Rivières	376-6116
Shawigan	537-1801
Grand-Mère	538-1717

SOIR - DIMANCHE et FETES

Rédaction	376-2659
Faits divers	376-2351
Sports	376-3559
Nécrologie	376-2323

BUREAUX REGIONAUX

Shawigan	537-1801	Laussville	228-4032
Grand-Mère	538-1717	Nuclet	283-5849
St-Tite	385-6154	Victoriaville	758-8255
La Tuque	523-4547	Drummond	477-2860
		Jokette	765-8311

entre/voisins

● Depuis que l'association de l'âge d'Or a été établie à Saint-Sylvere, chaque semaine, les membres de l'association se réunissent au local de l'école centrale pour jouer aux cartes; d'autres adeptes d'amusements nombreux se joignent aux membres du cercle chaque semaine.

● M. Serge Deshaies, ecclésiastique de notre localité, nous quittera bientôt pour aller en mission en Afrique à la Côte d'Ivoire. Il est le fils de Mme Borromée Deshaies de Saint-Sylvere.

● Un comité de loisirs a été formé à Saint-Sylvere. Il est sous la direction de M. Raymond Boisvert de notre paroisse. A certains jours, les enfants se réunissent sous la direction des moniteurs et monitrices et plusieurs jeux et distribution de prix sont organisés à leur intention.

● Robert Lapierre Ltée, de Daveluyville, recevra une subvention de quelque \$55,000 pour l'agrandissement de son usine afin d'y produire des portes d'armoires. Quelque 16 emplois seront ainsi créés. L'offre à la compagnie représente 15 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$159,000, plus \$2,000 par emploi créé.

● Lors du moto-cross tenu à la plage Beauchesne dimanche, Pierre Vallée a gagné dans la première classe, René Laroche dans la deuxième, Pierre Proulx dans la troisième et celle pour tous. Se sont aussi signalés: dans la première classe, Richard Pothier et Pierre Proulx, dans la deuxième, Pierre Proulx et Gilles Poudrier, dans la troisième, René Laroche et Michel St-Pierre, et dans celle pour tous, René Laroche et Pierre Larochelle.

● Du 20 au 24 septembre, soit d'hier à vendredi, les sept supérieurs provinciaux canadiens des frères du Sacré-Coeur ainsi que le supérieur général, le frère Maurice Ratté, et quatre assistants généraux de Rome tiennent une semaine d'étude au lac Sundy, à quelques milles de Victoriaville. Il s'agit pour eux de reviser et faire le point sur les divers secteurs d'apostolat de leurs membres.

● Quatre frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska ont fêté leur 25e anniversaire de profession religieuse. Il s'agit des FF. Gilles Rancourt, Raymond Gagnon, Jean-Denis Fortier et Jean-Gilles Mathieu. Les deux premiers sont rattachés à la maison provinciale, les deux autres sont, l'un professeur à Ham-Nord, l'autre en congé d'étude à l'université Laval.

● La Sûreté du Québec enquête toujours sur le vol commis à Plessisville dernièrement chez M. Breton. Il semble que les détectives de Victoriaville, aidés de ceux de Montréal, soient sur une bonne piste.

● C'est ce soir que le policier-éducateur de Victoriaville, M. Yvan Gauthier, rencontre les Optimistes, il y discutera du club jeunesse de la ville. Le policier Gauthier en serait à ses premières armes du côté conférence.

● Le frère Hervé Boisjoli, s.c., vient d'être nommé pour prendre la responsabilité de l'oeuvre missionnaire des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska. Il aura de plus à produire la revue échange avec l'aide de bénévoles.

● La roulotte Mark-Ten sera à Victoriaville en fin de semaine et cela à chaque fin de semaine jusqu'à la fin de la campagne de charité des Chevaliers de Colomb. On veut donc ramasser le plus d'argent possible afin de pouvoir aider davantage.

● Chez les journalistes, un peu plus "terre-à-terre", on vend des cartes pour une dégustation de bières et fromages le 29 octobre, soit pour l'organisation du club de presse, Louis-Francoeur.

Oeuvre de l'intronisation du Sacré-Coeur dans Nicolet

NICOLET (P.M.) — L'Oeuvre de l'intronisation du Sacré-Coeur tenait, en fin de semaine, son congrès annuel à Nicolet. Il s'agissait à cette occasion de chercher comment la foi pouvait apporter la joie de vivre.

La conclusion de cette recherche a été que l'espérance suppose la foi et que Jésus-Christ devient pour chacun des chrétiens, l'Espérance. "Les joies superficielles ne peuvent pas apporter un bonheur profond, mais la foi est capable de donner un sens à la vie".

Il fut aussi longuement question de la "Liturgie de la lumière", expérience pilote en cours dans le diocèse depuis trois ans, et qui est considérée comme une célébration de l'Espérance au cours de laquelle la Foi se solidifie. Plusieurs témoignages de la part de familles impliquées dans cette liturgie, ont été donnés et l'on termina la rencontre par un exposé sur la technique de la Liturgie de la lumière, dans le but d'informer les personnes qui désiraient en savoir plus long sur cette nouvelle forme de prière en famille.

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H



Dure collision sur la route 255

Une très dure collision frontale entre deux voitures a fait trois blessés dimanche, en fin d'après-midi, sur la route nationale 255, entre St-Cyrille et St-Zéphirin, à St-Joachim-de-Courval. Trois personnes ont été blessées, soit M. et Mme Gilles Benoit, de la 12ième Avenue et M. Michel Girard, de la rue St-Geor-

ges à Drummondville. Les blessures de Mme Benoit sont si graves qu'elle dut être hospitalisée. Les dommages aux véhicules sont de l'ordre de \$6,000. La voiture du haut est celle de M. Benoit et celle du bas appartient à M. Girard. (Photo PEB)

Dans la ville de Drummondville

Deux "ligues" seraient opposées aux élections

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — Une rumeur persiste à Drummondville à l'effet que le mouvement politique municipal dénommé "La Ligue pour la cité nouvelle" soit mêlé directement aux élections du premier novembre prochain.

On sait qu'aux plus récentes élections, il y a quelques années, cette ligue, dirigée par plusieurs personnalités civiques, dont le conseiller Raymond Luceau, avait présenté et fait élire deux de ses membres, les conseillers Jean-Marie Rose et Lindor Letendre.

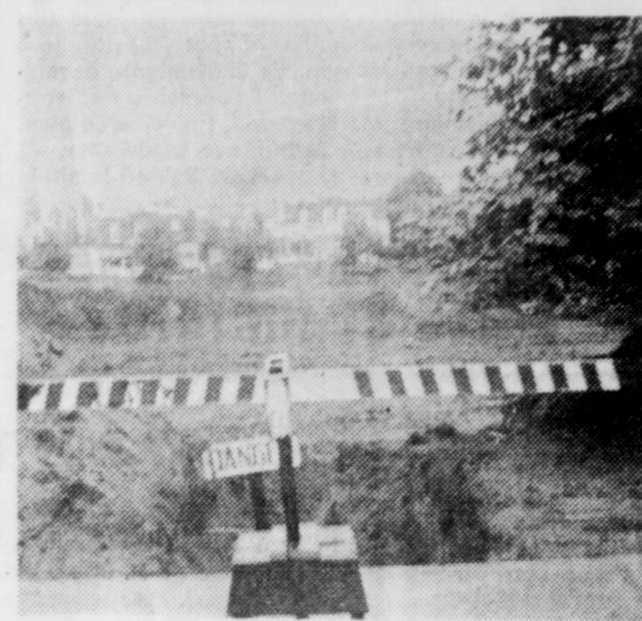
Interrogés sur la possibilité de retourner dans l'arène municipale, les principaux dirigeants de cette ligue n'ont pas voulu donner de réponse définitive, disant que des décisions d'importance seront prises et rendues publiques d'ici peu de temps.

Si cette ligue se reforme, elle sera sans doute opposée à la Ligue d'action civique qui, récemment, dévoilait ses batteries en faisant savoir que MM. Raymond Poisson, Jules Dupuy et possiblement Ronald Perras seraient dans la bataille.

Quant à M. Philippe Bernier, maire sortant, il a annoncé sa candidature, précisant que jusqu'à maintenant il avait l'intention de faire cavalier seul, ne s'alliant à aucune formation politique reconnue.

L'entrée en lice de la Ligue pour la cité nouvelle donnerait certainement beaucoup de piquant à la lutte électorale qui s'engage et qui s'annonce déjà

passablement colorée. On ignore si cette formation politique pourrait éventuellement présenter un candidat à la mairie et à combien de sièges de conseillers elle le ferait.



34 nouveaux logis

Des travaux d'excavation d'une importance considérable ont été entrepris récemment pour permettre la construction de 34 logements à prix modiques, dans un secteur compris entre les rues St-Jean, Brouillard et St-Edouard à Drummondville, à proximité des édifices municipaux de l'Eagle. La construction complète sera de 2 1-2 étages et comprendra des logements allant jusqu'à six pièces, pour reloger les gens du secteur St-Joseph déplacés par le programme de rénovation urbaine. (Photo FH)

Organisation d'une collecte pour les charités Richelieu

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Richelieu de Plessisville a confié à son secrétaire, M. Guy-E. Barré, la tâche de diriger les activités de sa campagne de souscription annuelle en faveur des oeuvres de ce club de service. Les collaborateurs immédiats donnés au responsable de la collecte sont MM. Fernand Breton et Jacques Michaud. M. Jos. Bélanger, président du Richelieu, a invité tous les membres à seconder le travail de ces bonnes volontés pour la visite des foyers de la ville. La collecte pour les Charités Richelieu se fera en deux soirs, soit les lundi et mardi, 27 et 28 septembre.

M. Guy-E. Barré et ses aides ont déjà établi un plan général pour la collecte en faveur des Charités Richelieu. Le territoire urbain a été divisé en quartiers afin de faciliter le travail des membres. Ces derniers seront à l'oeuvre par équipes pour faire la tournée dans des secteurs déterminés. Les sollicitateurs offriront à la population des crayons et des carnets portant l'inscription du Richelieu. Tout laisse espérer que la campagne de souscription du Richelieu de Plessisville sera un succès, succès qui sera assuré par le dévouement et l'enthousiasme de tous les membres.

Les fonds recueillis par la souscription en faveur des Charités Richelieu seront utilisés pour certaines activités de la jeunesse de Plessisville et pour de l'aide dans des cas particuliers. Le responsable du service des relations extérieures du Richelieu, M. Léo Belleville, a reçu instruction de faire connaître au public les détails de la collecte de 1971-72.

Du travail a été accompli au cours des dernières semaines au Richelieu de Plessisville pour la préparation du programme général de 1971-72. M. Jos. Bélanger, président, et ses aides de la direction en sont à l'étape finale de la révision. Cette tâche terminée, le programme sera communiqué aux membres. La soirée annuelle Richelieu, organisée à l'intention du grand public, des soupers-causeries mixtes, des rencontres entre membres sont les activités en évidence sur ce qui est en préparation pour la prochaine saison. Plusieurs nouvelles figures font partie des comités à l'oeuvre et ce "sang nouveau" est considéré comme très précieux pour les effectifs au travail. C'est M. Jos. Bélanger qui dirige les activités du Richelieu de Plessisville à titre de président pour 1971. M. Gérard Raymond est président ex-officio. Le secrétariat est sous la responsabilité de M. Guy-E. Barré. Pour sa part, M. Léo Belleville est en charge du groupe qui voit aux relations extérieures et à l'information. M. Léo-Paul Boutin occupe le poste de vice-président pour la saison en cours. Les directeurs sont Jacques Leclerc, Gilles Simoneau, Jean-Guy Côté et Jean-Marie Painchaud. Des dispositions ont déjà été prises par la direction en ce qui concerne la reprise des soupers réguliers.

Modifications de zonage dans le Centre civique

TRACY (L.B.) — Des modifications aux limites de zonage à l'intérieur du Centre civique de Tracy sont contenues dans un règlement adopté la semaine dernière par le conseil municipal. Ce règlement sera soumis aux contribuables pour approbation lors de l'assemblée publique des électeurs-propriétaires, qui sera tenue le 29 septembre à 7h. du soir, à la mairie.

Le règlement prévoit l'agrandissement de la zone institutionnelle sur le boulevard des Erables pour l'implantation de l'école polyvalente de Tracy, actuellement en construction, et l'agrandissement de la zone commerciale, sur le boulevard de la Mairie, entre la mairie elle-même et l'autoroute 30. Rappelons que ce changement de zonage concernant la zone commerciale prend une importance particulière en raison des rumeurs qui circulent depuis quelques semaines, voulant qu'un centre commercial s'établisse dans ce secteur. On laisse entendre que la chaîne de magasins Woolco pourrait annoncer d'ici la fin du mois, son projet de construction d'un centre commercial sur le terrain situé voisin de la mairie de Tracy.

Soulignons qu'à l'automne 1966, Woolco avait procédé à une cérémonie de levée de la première pelletée de terre sur ce même terrain. Le projet avait ensuite été retardé en attendant la construction de l'autoroute 30 dans ce secteur. Cette construction est maintenant en cours avec l'aménagement des viaducs et les travaux de fondation de l'autoroute 30 dans ce secteur.

Plus de milles chez

Entretien du train de roulement

"Notre garantie de 30,000 milles prouve toute la valeur de cet entretien."

\$ 36 88

Supplément pour freins à disque

RÉVISION DES FREINS

- 1 "Cette garantie de 30 000 milles démontre suffisamment la qualité des garnitures de freins que nous utilisons, la qualité de notre travail et le souci que nous avons de votre sécurité."

"Nous accomplissons toutes les étapes du travail de façon complète et avec un soin inlassable. Notre prix de \$36.88 représente le strict minimum, mais nous n'économisons certainement rien dans l'exécution du travail car ce dernier est trop important."
- 2 "Nous vérifions tout le système de freinage. Nous examinons les cylindres de roues et le maître-cylindre."

"Nous inspectons également les ressorts de rappel des segments pour être certains que les ressorts ont une tension uniforme à toutes les roues. Dans le cas contraire, la voiture tirerait d'un côté quand vous freinez."

"Ensuite, nous vérifions très soigneusement les canalisations de freins. Nous ne regardons pas simplement s'il y a des fuites, nous vérifions aussi les dangers potentiels — les points faibles où les canalisations pourraient éclater pendant un coup de frein violent."
- 3 "Nous nettoyons et repolissons les roulements de roues avant. On retire les roulements intérieurs et extérieurs de roues avant et on regarde s'ils n'ont pas de défauts. On les débarrasse de la vieille graisse durcie et on les regarnit avec une graisse de qualité supérieure. Tout cela peut vous faire économiser de l'argent car les roulements de roues peuvent être gravement endommagés si on les néglige."

"Nous faisons aussi le plein avec de la liquide pour freins Super Heavy-Duty. Nous utilisons le meilleur liquide pour freins car ce n'est certainement pas dans ce domaine que nous allons économiser, après avoir pris tant de soins à chaque étape du travail."
- 4 "Pour finir, nous essayons votre voiture sur route. Lorsque nos spécialistes de l'entretien du train de roulement mettent leur sceau d'approbation sur la feuille de révision des freins de votre voiture, vous pouvez être certain que cette révision satisfait aux normes les plus strictes de qualité des matières et de la main-d'oeuvre. Les normes Firestone sont assorties d'une garantie de 30,000 milles."

ENGAN PUBLIC

AU PROFIT DES OEUVRÉS DU CLUB ROTARY TROIS-RIVIERES

● Samedi 16 octobre '71 à 11 heures a.m.

● TERRAIN D'EXPOSITION BATISSE C-9

Nous avons un urgent besoin de

DONS D'ARTICLES DE TOUT GENRE

Téléphonez : 376-2501

UNE PERSONNE AUTORISÉE RECUEILLERA VOTRE ARTICLE À DOMICILE

En ce moment dans ce magasin FIRESTONE

MAGASIN FIRESTONE

2380, ROYALE TROIS-RIVIERES 375-4816

RECHAPÉS DLC-100

\$13.65

Pour de nombreux modèles de FORD, CHEV, PLYMOUTH, OLDS, PONTIAC, MERCURY

ATLAS ROUTIER ET GUIDE DE VOYAGE

89¢ seulement

3 modes pratiques d'achat dans les MAGASINS Firestone

- AU COMPTANT
- PAIEMENT À 30 JOURS
- CRÉDIT PROLONGÉ

OU CHARGEX



Quinzième anniversaire

Les finissants du séminaire de Trois-Rivières de l'année 1956 se sont réunis au cours du week-end en conventum pour célébrer le quinzième anniversaire de leurs fins d'étude à ce collège classique. Sur la photo, de gauche à droite, le docteur Paul Masson, de Shawinigan, organisateur du conventum; M. André Bostrarache, de Trois-Rivières, organisateur; M. Normand Houle, d'Ottawa, vice-président; et le docteur Jean-Pierre Lacoursière, de Saint-Jean d'Iberville, secrétaire. (Photo Roland Lemire)

Faits et méfaits

par Jean FORTIER

Vol avec effraction

Un vol avec effraction a été commis hier matin au restaurant chez Harvey's sur le boulevard Royat à Trois-Rivières-Ouest. Le vol a été constaté par le propriétaire du restaurant M. Claude Dufour lorsque celui-ci est arrivé à son restaurant. Pour commettre leur méfait, le ou les individus ont brisé une vitre causant pour \$200 de dommages. Le ou les individus ont pris la fuite avec \$500 en argent. L'enquête a été confiée au détective Robert Lamy de la Sûreté de Trois-Rivières-Ouest.

Individu retracé

Un individu de 37 ans qui était recherché par la police de Trois-Rivières-Ouest pour interrogatoire a été rattrapé par les limiers madelinois en fin de semaine. L'individu était assidûment poursuivi par les policiers parce qu'il était sujet à de vives dépressions nerveuses qui l'auraient probablement amené à se suicider. Présentement des démarches sont entreprises pour interner l'individu dans une institution psychiatrique.



• Un policier en prison. C'est vrai, l'agent Claude Hamel de la police municipale du Cap-de-la-Madeleine a eu le privilège de passer une journée en prison, pour souligner son mariage. Polichinelle qui a eu l'occasion d'assister à l'enterrement de vie de garçon de Claude peut vous certifier qu'après la cérémonie il n'avait pas le sourire que l'on voit présentement (photo). Toutefois, Polichinelle offre ses meilleurs vœux à Claude et à sa future épouse dont Polichinelle ne connaît pas l'identité, car Claude garde ce détail précieusement pour lui.

Un autre vol avec effraction

Un vol avec effraction a été constaté en fin de semaine dans une maison privée de la rue de l'Armée au Cap-de-la-Madeleine. Le ou les individus ont pris la fuite avec des appareils évalués entre \$300 et \$400. L'enquête est entreprise par les enquêteurs de la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine.

Noyade plutôt suspecte

Le caporal Normand Desormeaux de l'escouade des enquêtes criminelles à la Sûreté du Québec à Trois-Rivières a été appelé à enquêter dernièrement sur une noyade plutôt suspecte. Selon les premiers rapports émis, il semblerait que l'homme, qui était matelot à bord d'un pétrolier canadien, ne serait pas tombé à l'eau tout seul mais qu'il aurait été aidé. Le caporal Desormeaux a transféré le rapport à l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec à Québec puisque l'accident aurait eu lieu dans leur secteur. Une autopsie révélera aux enquêteurs la cause exacte de la mort qui permettra à ces derniers d'élucider l'affaire.



Début d'incendie

Un léger incendie s'est déclaré vers 10h.45 hier matin au restaurant Green Pansy de la rue des Forges. L'élément destructeur aurait pris naissance dans le système d'aération aménagé dans la cuisine pour permettre aux odeurs et déchets de la graisse de s'évaporer. Les pompiers du poste numéro un sous la direction de l'assistant-directeur Roland Poitras, du capitaine Wilson Massicotte et du sergent Gaston Laliberté ont mis 45 minutes pour contrôler l'élément destructeur. La majorité des dégâts ont été causés principalement par l'eau et la fumée.

A qui ces objets?

La police de Trois-Rivières-Ouest recherche intensément le propriétaire d'un stéréo-cassette de marque Artisan et la propriétaire d'un mailhot de bain-bleu. Ce dernier aurait été volé par des jeunes qui s'amusaient à dépouiller les cordes à linge de leur contenu. Les deux propriétaires de ces objets sont priés de communiquer avec la police de Trois-Rivières-Ouest.

CHARGEZ-LE

Bonaprix

333, ST-ANTOINE
(En arrière du Théâtre Imperial)

avec CHARGEX

**VENTE DE FAILLITE
TOUT LE STOCK**

de

Chaussures Michel Inc., Place Crémazie, Montréal

une valeur approximative de \$11,000

**SOULIERS, BOTTILLONS,
BOTTES et BOURSES**

pour dames

offerts en vente chez l'habituel

BONAPRIX

1/2 PRIX SINON MOINDRE!

**Magasinez chez BONAPRIX, demain
mercredi, en vue d'ÉPARGNES REMARQUABLES**

en chaussures de qualité pour dames

LA VENTE COMMENCE A 9h.00 MERCREDI

A Nicolet en fin de semaine

St-Pierre obtient le meilleur temps au championnat de slalom

par Pierre MANSEAU

NICOLET—La dernière épreuve du Championnat de la Mauricie du Slalom Regional inter-clubs, a obtenu dimanche après-midi à Nicolet le succès escompté. Plus de 58 coureurs ont défilé sur la grille de départ afin de tenter de mater le par-

cours qu'on avait voulu quelque peu difficile pour l'occasion. C'est au club Auto-Sport Nicoletain que revenait l'honneur d'organiser cette toute dernière épreuve d'une série de quatre rencontres. Les membres du CASN ont abattu de la grosse besogne afin de mettre sur pied une organisation de tout pre-

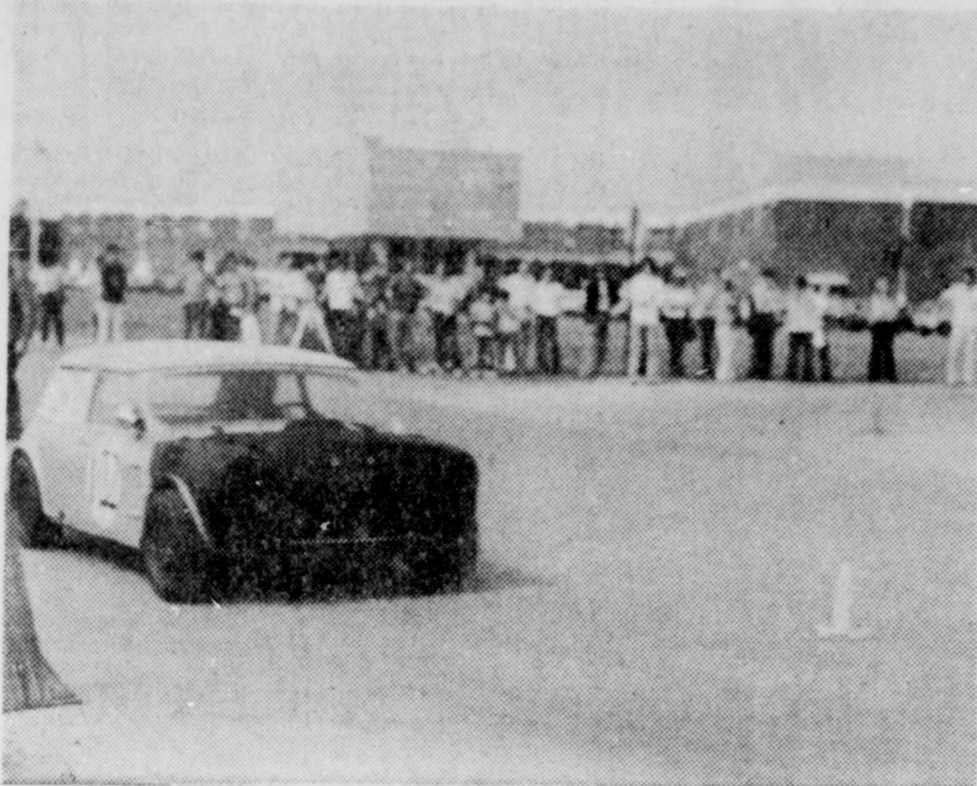
mier plan. On a toutefois éprouvé quelques difficultés avec la foule, trop partisane qui envahissait par moment le circuit. Ce dernier n'en devenait qu'une épreuve de plus pour les concurrents. Deux membres du CASN ont décroché les deux premières places au classement général

du Championnat. Jacques Saint-Pierre, de Saint-Grégoire a conduit sa fougueuse Austin modifiée dans un temps de 1 min. 11 sec. 86 centièmes. Il a ainsi conservé l'avance qu'il détenait déjà au classement général et concrétisé sa victoire. En deuxième position on retrouve un nicolétain Jean Lemire qui, au volant de sa Mazda R-100 a réussi un temps de 1 min. 19 sec. et 90 centièmes. Il a ainsi ravi la seconde place au latusquois Pierre Veillette qui n'a su faire mieux qu'un temps de 1 min. 20 sec. et 17 centièmes pour se retrouver en troisième place au classement général.

Dans la classe A (sport de 0 à 1.300 cc) la victoire est allée à Fernand Audet sur Sprite avec un temps de 1.16.07. Dans la classe B (1.300 à 2.500 cc) c'est André Chassé sur Triumph GT-6 qui a décroché le meilleur temps et la victoire avec 1.17.94. Dans la classe C (2.500 cc et plus) la Corvette de Réal Roy a franchi le parcours en un temps de 1.25.88.

Dans la classe D (sedan de 0 à 1.300 cc) la petite Austin de Richard Dumoulin a très bien tourné pour un temps de 1.15.05. Dans la classe E (sedan de 1.300 à 2.500 cc), Jean Lemire au volant de sa Mazda R-100 devait remporter le meilleur temps, soit 1.19.90. Dans la classe F (sedan de 2.500 et plus), Michel Marcotte au volant de sa Firebird a atteint un temps de 1.31.84.

Dans la classe G (pony car) Pierre Champagne a décroché un temps de 1.22.23. Dans la classe modifiée, c'est le grand champion de la série, Jacques Saint-Pierre sur sa Austin modifiée qui devait l'emporter avec un temps de 1.11.37.



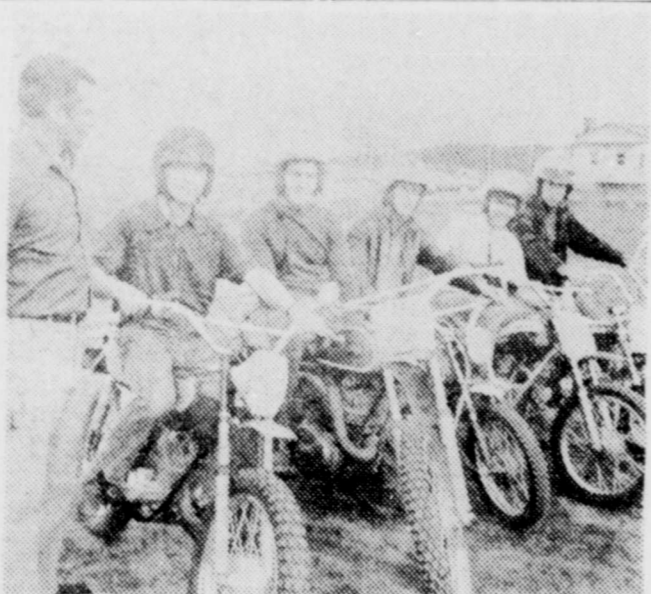
Bien rodée, ronflant comme un moulin, la petite Austin modifiée de Jacques Saint-Pierre, s'est montrée digne des efforts déployés par son conducteur tout au long de cette série de slaloms. C'est avec la précision d'un mouvement d'hor-

logerie qu'elle tournait dimanche à Nicolet afin de permettre à Jacques Saint-Pierre de sortir vainqueur du Championnat Mauricien de Slalom, épreuve inter-club. (Photo Pierre Wibaut)

La ligue Industrielle Dow a connu une bonne saison à Victoriaville

VICTORIANVILLE (L.G.) — La ligue industrielle Dow a connu cette année une certaine prospérité quant à la participation active des équipes. Des cinq équipes qui ont joué, quatre sont assurées de revenir l'an prochain. Seule l'équipe Guy Bernard semble ne pas vouloir revenir sur les rangs.

Norbert, Lemay Auto vont revenir aussi puissantes que l'an dernier tandis que l'équipe des Représentants de commerce fe-



Jean-Paul Blanchette, de la brasserie Labatt discute avec quelques concurrents du moto-cross tenu à Victoriaville. Ce sont: Kim Gendron, René Laroche, Michel Saint-Pierre, Pierre Proulx et Pierre Vallée. (Photo Laurier Gardner)

ra l'an prochain une véritable saison. Cette équipe, rappelons-le, n'a fait qu'une demi-saison cette année. On prévoit même une expansion de la ligue. Officieusement, des équipes seront formées et porteront les noms de Demers et Hamel et Facteurs de Victoriaville, et une équipe de Tingwick.

Le commissaire Réal-Jean Couture ne cache pas la satisfaction du devoir accompli, même si la chose fut dure parfois. "C'était la première année que l'on avait un commissaire; la chose ne fut pas trop désastreuse: les quatre équipes présentes lors de la dernière réunion n'ont voté à trois reprises des votes de confiance", nous avouait M. Couture.

Classement final

Les équipes avaient le classement suivant à la fin de la saison: Roger Côté en première position avec 45 points. Epicerie Guy Bernard en deuxième avec 31 points, viennent ensuite Lemay Automobiles (30 points), St-Norbert (10 points), et Représentants de commerce (4 points).

C'est le Roger Côté Meubles qui a laissé le plus d'hommes sur les buts avec 218, suivi de Guy Bernard (192), Lemay Automobiles (187), St-Norbert (168), et Représentants de commerce (78).

Les lanceurs

Les deux meilleurs lanceurs de la ligue ont certes été Yvon Turcotte et Denis Mailhot avec 13 parties gagnées pour Turcotte sur 14 avec une partie annulée, et 9 parties gagnées pour Mailhot sur 16 avec cinq défaites et une partie nulle.

Autres chiffres intéressants

Michel Beausnesne a joué le plus de parties avec 27, a évidemment apparu au bâton le plus souvent soit 90 fois, et a réussi le plus de coups sûrs, 36.

A ce titre, Richard Morrisseau a lui aussi cogné 36 coups sûrs, et de plus a fait le plus de points soit 39.

Cela pour l'équipe victorieuse. Pour le Guy Bernard, Jean-Denis Croteau a dominé dans tout: 26 parties jouées, 84 apparitions au bâton, 33 coups sûrs et 32 points.

Pour le Lemay Automobiles, Michel Beaudoin a joué 26 parties, et fait 94 apparitions au bâton. C'est Bertrand Roux qui a eu le plus grand nombre de coups sûrs avec 35 et c'est Denis Mailhot qui a fait le plus de points, soit 31.

Pour l'Abattoir Mailhot de St-Norbert, Jean-Marc Allaire a réussi chacun 23 coups sûrs, joué le plus grand nombre de parties (26), et a fait le plus d'apparitions au bâton (79). Daniel Pépin et Jean Boisvert ont fait chacun 23 coups sûrs.

Enfin les Représentants de commerce ont eu André Capistran, Ghislain Legault, Yvon Côté et Jean-Claude Allard comme vedettes.

les EXPOS à **CKSM** SHAWINIGAN 1220 KC 162 joutes à suivre!

Tu l'as ou tu l'as pas Il l'a!

la bière des chasseurs



BONNE CHANCE A TOUS LES CHASSEURS



Gaston Boucher votre distributeur Labatt

Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

HOCKEY-HOCKEY-HOCKEY MAIS OUI! P.A. GOUIN EST PRÊT À VOUS ÉQUIPER!

ESCOMPTE SPÉCIAL AUX ORGANISATEURS ET CLUBS

UTILISEZ NOTRE PLAN BUDGÉTAIRE

Le plus vaste CHOIX D'ÉQUIPEMENT DE HOCKEY ET SPORT D'HIVER EN EXPOSITION CHEZ P.A.G.

CASQUE PROTECTEUR • PATINS BAUER TRÈS ROBUSTE AVEC LAME GARANTIE À VIE • HOCKEY POUR TOUT CALIBRE • CULOTTE HOCKEY MODÈLE PROFESSIONNEL ET JUNIOR • SOLIDES GANTS DE JOUEURS • ÉPAULETTES "COOPER WHEELS ET D X R" • MASQUES DE GARDIEN • JAMBIÈRES DE TOUTES GRANDEURS ET QUALITÉ • PROTECTEURS DE COUDES • SACS D'ÉQUIPEMENT DE SOLIDE CONFECTION.

p.a.g. p.a. gouin ltée

71, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES TEL: 376-2591

910, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES TEL: 374-6259

SHAWINIGAN ET GRAND-MÈRE TEL: 536-5666

Stationnement facile Plan Mise de Côte

"Docile", de Guy Dufresne, à Trois-Rivières en octobre

par Michelle GUERIN nous promet d'excellentes présentations. Notons en particulier la troupe du Théâtre Itinérant

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"

LE BOUCHER

avec STEPHANE AUDRAN et JEAN YANNE

QUE LA BÊTE MEUNE

avec MICHEL DUCHAKOVSKI, CAROLINE CELLIER et JEAN YANNE

LE BARONNET

374-9555 TROIS-RIVIERES

HORAIRE: 6h.30 — 8h.15 — 10h.00

18 ANS ADULTES

ROBERT MITCHUM et GEORGE KENNEDY

"UN HOMME FAIT LA LOI"

avec MICHEL DUCHAKOVSKI, CAROLINE CELLIER et JEAN YANNE

2e FILM: "LE BÂTARD" COULEUR avec DAVID AGOSTINI et RITA LAFONTAINE

CAPITOL

374 DESFORGES, 374-2459

IMPERIAL

CE SOIR JUSQU'À MERCREDI LE 22 SEPTEMBRE 7h.00 et 8h.30

14 ANS

Etudiant et Age d'Or avec carte \$1.00

"LE PONT DE REMAGEN"

avec BEN GAZZARA

2e FILM EN COULEUR **"LE REVE EROTIQUE"**

de DAVLA SCHULTZ avec ELKE SOMMER et BOB CRANE

CINEMA TELLE-BOIS

DE PARIS 3e SEMAINE

Chantal RENAUD et Jacques RIBEROLLES

18 ANS

En COULEURS

Enfin!

6h.30 p.m. — Une histoire d'amour
10h.00 p.m. — qui devient une réalité

MONIQUE JACQUES, RENÉE MERCURE, FAMY, MARTEL

Egalement à l'affiche

GERARD BLAIN, GERMAINE MONTERO, BERNADETTE LAFONT

CAIN DE NULLE PART

en couleur — 8h.25

cinéma Champlain

JUSQU'À JEUDI 6h.20 et 8h.00

ENFANTS moins de 14 ans 75¢

DES ROUES QUI BRÛLENT L'ASPHALTE... DES SURHOMMES QUI FONCENT VERS LA MORT DANS DES ENGINs DIABOLIQUES!

FORMULE 1

2e FILM: "BATAILLE DE SAN SEBASTIAN" avec Anthony Quinn

DANIEL BOONE LE TRAPPEUR

PLUS COMÉDIE, CARTONS PRIX DE PRÉSENCE **50¢**

du Québec qui présentera au Capitot, le 19 octobre, "Docile", de Guy Dufresne. La pièce avait connu beaucoup de succès l'an dernier à Montréal, mais l'auteur l'a remaniée, coupant des longueurs, permettant ainsi au style d'être encore plus vif et plus alerte. Les principaux acteurs sont Gisèle Schmidt et Edgar Frutier; mise en scène d'Yvon Leroux. Comédie légère en apparence, mais offrant matière à réflexion, dans une langue à la fois précise et poétique.

C'est l'homme et la femme, fondamentalement différents, qui s'affrontent. Les personnages sont attachants, originaux, notamment Magnus un "voyant", interprété par Edgard Frutier. On retrouve également Rejean Lefrançois, France Berger ainsi qu'Yvon Leroux sur scène. Le tout est enlevé dans un style pittoresque et typique. Le rire et le sourire voisinent la tendresse et la tempête. Bref, "Docile" est à voir, à ne pas manquer.

Le théâtre Itinérant du Québec passe successivement à Drummondville (18-19 septembre), Shawinigan (21 septem-

bre), Boucherville (30 septembre), la Pocatière (3 octobre), Rivière-du-Loup (5 octobre), Rimouski (6 octobre), Victoriaville (8 octobre), Québec (9 et 10 octobre), Sherbrooke (16 octobre), Trois-Rivières (19 octobre) et Saint-Eustache (24 octobre), pour jouer la pièce de Guy Dufresne. Nous parlerons en temps et lieu de la pièce de Georges Dor.

Le docteur Paul Cabana, aussi passionné de théâtre que de musique, déclare que "les jeunes marchent à fond pour le théâtre, ils adorent ça et font salles comblées; mais les adultes... ont encore besoin d'être amenés. Pourtant ces derniers n'hésitent pas quand il s'agit de défilés de mode, de soupers aux "beans" ou de banquets-conférences. S'ils aiment écouter un conférencier... ils adoreront sûrement voir jouer des personnages sur scène, dans une pièce facile à comprendre et amusante comme l'est "Docile". On les attend!". Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires peuvent consulter le docteur Cabana, ou Mlle Biron à 375-5088.



Luce Guilbeault et Rita Lafontaine, dans une scène de la pièce "...et Mademoiselle Roberge boit un peu", en tournée par la nouvelle compagnie "Les Productions Paul Buissonneau Inc.". Rita Lafontaine est originaire de Trois-Rivières et fait du théâtre depuis des années. On l'avait remarquée dans l'Antigone d'Anouilh voilà une décennie.

"...et Mademoiselle Roberge boit un peu"

Une nouvelle compagnie de production a vu le jour au Québec: "LES PRODUCTIONS PAUL BUISSONNEAU INC.". Leur principale préoccupation sera dirigée vers le théâtre: divertissement, identification, véhicule culturel, ce médium prend un essor de plus en plus important au Québec. Les Productions Paul Buissonneau espèrent répondre à un besoin pressant au niveau de la production théâtrale chez nous. "...et Mademoiselle Roberge boit un peu" sera la première

pièce produite par la nouvelle compagnie. Après une série de représentations au Grand Théâtre de Québec, la compagnie présentera, dans une vingtaine de villes, "A toi pour toujours, ta Marie-Lou", de Michel Tremblay. Cette pièce, dans une mise en scène d'André Brassard, a connu un énorme succès la saison dernière à Montréal. La distribution demeure la même: Hélène Loiselle, Luce Guilbeault, Rita Lafontaine et Lionel Villeneuve.

Nouvelle orientation des Centres Culturels

CAP - DE - LA - MADELEINE (RN) — Le docteur François Cloutier, ministre des Affaires culturelles dans le cabinet Bourassa a mentionné en fin de semaine au congrès libéral du Cap-de-la-Madeleine que son ministère préparait une nouvelle orientation "des centres culturels construits un peu partout au Québec". "Alors que l'on disposait de beaucoup d'argent, on a préparé un programme de construction de ces centres qui a été très mal conçu. Maintenant, selon le budget de mon ministère, des amorces utiles sont faites auprès du Conseil des ministres pour l'établissement d'une programmation valable pour ces centres culturels". "Des ententes seront prises aussi pour qu'un centre culturel qui sera sous la responsabilité d'un animateur, recevra plus d'attention du ministère des Affaires culturelles", a conclu le ministre.

LA VERSION FRANÇAISE

"LOVE STORY" est un PHÉNOMÈNE

On n'a rien vu de semblable depuis une génération! Rien non plus comme sa vedette, Ali MacGraw

TIME MAGAZINE

L'AMOUR C'EST N'AVOIR JAMAIS À DIRE QU'ON EST DÉSOLE.

Ryan O'Neal et Ali MacGraw

DERNIER ENGAGEMENT DANS LA MAURICIE!

EN EXCLUSIVITÉ AU **PALACE** 538-4183 Grand'Mère

7h.30

LES BOLIDES DE FEU

avec AVAON, FANICELLO, FABIAN

17 au 23 septembre

3 FILMS en couleur

MON ONCLE BENJAMIN

TROUSSEUR DE JUPONS ET BON VIVANT...

JACQUES BREL

POUR L'ENFER!

CINE-PARC TROIS-RIVIERES

275-5420 4191, St-Jean Trois-Rivières-Ouest Enfants admis gratuitement

LE RESTAURANT OUVRE TOUS LES SOIRS À 7 HEURES

Moi je l'aime

mon Stereo FM DRUMMONDVILLE

104.3

VOUS... QUI...

Manquez de CONFIANCE EN VOUS. Manquez de COURAGE, d'ENTHOUSIASME. Subissez votre TRAVAIL, refusez des PROMOTIONS. Etes (supposément) né pour un petit PAIN. Endurez votre VIE plutôt que de la VIVRE. Souffrez de TIMIDITE, de GENE. Craignez de faire rire de VOUS, de vous AFFIRMER. Notez un certain vide dans votre VIE. Etes incompris, manquez d'AMIS, etc., etc. VOUS... QUI... désirez remédier à cet état de chose.

Notre COURS PRATIQUE sur la personnalité est fait sur mesure pour VOUS... De plus, nos conditions sont votre meilleure GARANTIE: plus de 11 années d'opération et nous n'avons jamais fait signer de contrat à personne; vous payez \$6.00 par personne, pendant 10 semaines. La soirée de démonstration et la 11e leçon sont gratuites.

YVAN BERGERON

vice-président animateur

DEMONSTRATION GRATUITE

ECOLE JEAN GODFROY

1750, boul. Des Forges (près église St-Jean-Brebeuf)

MERCREDI SOIR À 8 HEURES

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.

Bureau: 242, Lafayette, Ville de Laval

N.B.: Un certificat de culture personnelle est remis à la fin du cours

LE CHÂTEAU VIVE L'AMOUR

1484, Notre-Dame — Trois-Rivières

RYTHMES AU "MANOIR"...

LES RYTHMES SE SUCCEDENT... sans jamais vous lasser.

Vous n'oublierez pas cette soirée de danse que **CLAUDE GENDRON** vous aura préparée.

Vous y reviendrez aussi pour déguster ce vrai steak dont souls, Roger et Claude ont le secret!

Manoir des Vieilles Forges

10,000 BOUL. DES FORGES TEL: 374-2277

télévision télé-films

Mardi	10:30-4	Cinéma
10:00-10:15	En mouvement	(4) "LES MUTINES DU TEMERAIRE" (H.M.S. Defiant) G.-B. 1962. Drame de L. Gilbert avec Alec Guinness et Dirk Bogarde. — En 1797, un marin sadique rend la vie impossible à l'équipage de son bateau. — Soigné. Bonne reconstitution de batailles navales. Interprétation forte. Violences. Réflexions sur l'exercice de l'autorité. — A. (90 min.).
10:15-10:30	Dinah's Place	
10:30-10:45	Au p'tit matin	
10:45-11:00	Edith Sevel	
11:00-11:15	Le soir vers	
11:15-11:30	Francis aux paradis perdus	
11:30-11:45	Cinéma	
11:45-12:00	The friendly giant	
12:00-12:15	Le gnomme farfelu	
12:15-12:30	Green acres	
12:30-12:45	Chez Hélène	
12:45-1:00	Le train bleu s'arrête treize fois	
1:00-1:15	Sale of the century	
1:15-1:30	Sesame street	
1:30-1:45	Madame est servie	
1:45-2:00	Divorce court	
2:00-2:15	Escadillon sous-marin	
2:15-2:30	All about faces	
2:30-2:45	Roquel, belles orléans	
2:45-3:00	The Hollywood squares	
3:00-3:15	That girl	
3:15-3:30	Super holiday	
3:30-3:45	McGowan and Co	
3:45-4:00	Les petites annonces	
4:00-4:15	Les grands voyages	
4:15-4:30	Palmarès	
4:30-4:45	Jeansday	
4:45-5:00	Elwood Glover's luncheon date	
5:00-5:15	Miniarna	
5:15-5:30	Bewitched	
5:30-5:45	Le 10 vous informe	
5:45-6:00	The Flintstones	
6:00-6:15	Le 13 vous informe	
6:15-6:30	Les petites annonces	
6:30-6:45	Un coin de France	
6:45-7:00	Cinéma	
7:00-7:15	Bou-Bou dans l'édifice	
7:15-7:30	L'actualité	
7:30-7:45	The who, what or where game	
7:45-8:00	Deuxième édition	
8:00-8:15	Password	
8:15-8:30	Matinée with Joe Van	
8:30-8:45	De tout, de tous	
8:45-9:00	C'est mon opinion	
9:00-9:15	Mid-sport	
9:15-9:30	New	
9:30-9:45	Divorce court	
9:45-10:00	Bienvenue chez nous	
10:00-10:15	All my children	
10:15-10:30	Dessins animés	
10:30-10:45	Cinéma	
10:45-11:00	Pour voir: messidams	
11:00-11:15	Three on a match	
11:15-11:30	Family court	
11:30-11:45	Let's make a deal	
11:45-12:00	Rue Principale	
12:00-12:15	The pallbearer gourmet	
12:15-12:30	Days of our lives	
12:30-12:45	Pour voir messidams	
12:45-1:00	The newswed game	
1:00-1:15	A communicator	
1:15-1:30	Cinéma	
1:30-1:45	The doctors	
1:45-2:00	Coronation street	
2:00-2:15	Doigts de file	
2:15-2:30	The string game	
2:30-2:45	Pour voir messidams	
2:45-3:00	Man trap	
3:00-3:15	Femme d'aujourd'hui	
3:15-3:30	Another world	
3:30-3:45	Take 30	
3:45-4:00	General hospital	
4:00-4:15	Another world	
4:15-4:30	The edge of night	
4:30-4:45	Bright promise	
4:45-5:00	One life to live	
5:00-5:15	Anything you can do	
5:15-5:30	Bobbie	
5:30-5:45	L'ami Poirat	
5:45-6:00	Another world	
6:00-6:15	Another world	
6:15-6:30	Paul Bernard psychiatrist	
6:30-6:45	Love, American style	
6:45-7:00	Capitaine bonhomme	
7:00-7:15	The Dic Van Dyke Show	
7:15-7:30	Sol et Gobelé	
7:30-7:45	The Virginian	
7:45-8:00	Birdman and the	
8:00-8:15	Galaxy Trio	
8:15-8:30	McMick's news	
8:30-8:45	L'honneur à la valise	
8:45-9:00	Lassie	
9:00-9:15	Dans August	
9:15-9:30	Ultra man	
9:30-9:45	Dress rehearsal	
9:45-10:00	Days August	
10:00-10:15	Truth or consequences	
10:15-10:30	Cinéma de 5 heures	
10:30-10:45	Cinéma sans violence	
10:45-11:00	Get smart	
11:00-11:15	News circle	
11:15-11:30	Studio 10	
11:30-11:45	Beat the clock	
11:45-12:00	Le gourmet farfelu	
12:00-12:15	Eye witness news	
12:15-12:30	The good life	
12:30-12:45	Troisième édition	
12:45-1:00	Madame est servie	
1:00-1:15	Drapart	
1:15-1:30	Télé-cinéma	
1:30-1:45	L'ami Poirat	
1:45-2:00	Le 10 vous informe	
2:00-2:15	The Brady bunch	
2:15-2:30	Ce soir, Jean-Pierre...	
2:30-2:45	Les commentaires de Me Auguste Choquette	
2:45-3:00	La dynastie des	
3:00-3:15	Forsythe	
3:15-3:30	Ironside	
3:30-3:45	Teo to green	
3:45-4:00	The mod sound	
4:00-4:15	Hawaii 50	
4:15-4:30	The courtship of	
4:30-4:45	Eddie's father	
4:45-5:00	Symphonie	
5:00-5:15	The Mary Tyler Moore Show	
5:15-5:30	Marcus Welby, M.D.	
5:30-5:45	Pensez vous	
5:45-6:00	Hawaii 50	
6:00-6:15	Sarge	
6:15-6:30	The Carol Burnett Show	
6:30-6:45	Movie of the week	
6:45-7:00	Symphonie	
7:00-7:15	Rue des Pignons	
7:15-7:30	Aventures de l'Ouest	
7:30-7:45	Harvey's Lucy	
7:45-8:00	Le monde de Marcel	
8:00-8:15	Dubé	
8:15-8:30	Découvertes '71	
8:30-8:45	The funny side	
8:45-9:00	Telescope '71	
9:00-9:15	The Ian Tyson Show	
9:15-9:30	Prenez le volant	
9:30-9:45	Au secours mon amour	
9:45-10:00	Friday night	
10:00-10:15	Marcus Welby, M.D.	
10:15-10:30	The persuaders	
10:30-10:45	Le téléjournal	
10:45-11:00	Les nouvelles	
11:00-11:15	Viewpoint	
11:15-11:30	Nouvelles du sport	
11:30-11:45	Ce soir, Jean-Pierre...	
11:45-12:00	Dialogue	
12:00-12:15	Eye witness news	
12:15-12:30	News	
12:30-12:45	11 P.M. Report	
12:45-1:00	Le coureur de temps	
1:00-1:15	Le 13 vous informe	
1:15-1:30	Cinéma	
1:30-1:45	En pantoufles	
1:45-2:00	Puisse	
2:00-2:15	Viewpoint	
2:15-2:30	Cinéma	
2:30-2:45	The tonight show	
2:45-3:00	Night report and sports final	
3:00-3:15	The Dick Cavett show	
3:15-3:30	The beyond	
3:30-3:45	Tuesday movie	
3:45-4:00	One of a kind	
4:00-4:15	Dernière édition	
4:15-4:30	Ed. téléjournal	
4:30-4:45	Final report and weather	
10:30-11:00		
11:00-11:30		
11:30-12:00		
12:00-12:30		
12:30-1:00		
1:00-1:30		
1:30-2:00		
2:00-2:30		
2:30-3:00		
3:00-3:30		
3:30-4:00		
4:00-4:30		
4:30-5:00		
5:00-5:30		
5:30-6:00		
6:00-6:30		
6:30-7:00		
7:00-7:30		
7:30-8:00		
8:00-8:30		
8:30-9:00		
9:00-9:30		
9:30-10:00		
10:00-10:30		
10:30-11:00		
11:00-11:30		
11:30-12:00		
12:00-12:30		
12:30-1:00		
1:00-1:30		
1:30-2:00		
2:00-2:30		
2:30-3:00		
3:00-3:30		
3:30-4:00		
4:00-4:30		
4:30-5:00		
5:00-5:30		
5:30-6:00		
6:00-6:30		
6:30-7:00		
7:00-7:30		
7:30-8:00		
8:00-8:30		
8:30-9:00		
9:00-9:30		
9:30-10:00		
10:00-10:30		
10:30-11:00		
11:00-11:30		
11:30-12:00		
12:00-12:30		
12:30-1:00		
1:00-1:30		
1:30-2:00		